

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021

Présents : LAURENT S., BERNER F.-E., GOUX A., LAIRON T., LIGNEY A., MICHAUD M.C.,
ROUECHÉ G., SCHWAAR M.

Absents: SPADETTO P., BABA R., GENTY N.

- Modification du bail pour l'antenne orange dans la forêt communale :
Délibération reportée faute d'informations non fournies par ORANGE

-Réabonnement a « panneaupcket » : Ce moyen de communication étant très apprécié par nos concitoyens, le conseil décide de reconduire l'abonnement

-État d'assiette des coupes 2022 : le conseil approuve la proposition de l'ONF à savoir :

-éclaircie dans les parcelles 9 et 18 réalisée par les affouagistes

-vente des futaies affouagères parcelle 2, branchages et petits pieds délivrés aux affouagistes

- vente en bloc (billes et branchages) des chênes parcelle 7

-Dératisation : Le syndicat de la vallée de l'Ognon n'assurant le service de dératisation, le conseil décide de la reprendre à son compte et de confier cette opération à la société Morisot-ALPHAGI pour un coût de 308 euros TTC

-Taxe d'affouage 2021 : fixée à 60 euros

-Voie verte : le conseil approuve la convention proposée par la communauté de commune du pays de Montbozon et du Chanois. Cette convention met à disposition de la COMCOM l'emprise foncière, propriété de la commune de Bouhans, nécessaire à la réalisation de la future voie verte Cognières-Fontenois.

-Cérémonie du 11 novembre : le conseil décide que cette cérémonie sera déroulera le mercredi 10 au soir. Elle sera suivie d'un apéritif offert par la commune à la mairie, puis d'une friture de carpe sur inscription à la salle des fêtes. Les modalités pratiques vous seront communiquées plus tard.

Le Maire

